



Commune du Château d'Oléron  
**Dossier suivi par :**  
**Fabrice CORABOEUF**

## Note explicative

**Travaux de restauration du  
site du Moulin de la Côte par  
arrachage d'espèces exotiques  
envahissantes**

### Organisme maître d'ouvrage



Mairie du Château d'Oléron  
4, Boulevard Victor Hugo  
17480 Le Château d'Oléron  
Tél.: 05 46 75 53 00  
[www.lechateaudoleron.fr](http://www.lechateaudoleron.fr)

### Maître d'œuvre (chargé du suivi des travaux)



#### Nom et prénom de la personne chargée du suivi

Fabrice CORABEOUF  
[fabrice.coraboeuf@lechateaudoleron.fr](mailto:fabrice.coraboeuf@lechateaudoleron.fr)

06. 84.66.27.98  
4, Boulevard Victor Hugo  
17480 Le Château d'Oléron

---

# SOMMAIRE

---

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>I. GENERALITES</b> .....	<b>1</b>
1.1 - SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA ZONE DE TRAVAUX.....	2
<b>II. DESCRIPTION DU PROJET</b> .....	<b>3</b>
2.1 - PROBLEMATIQUE .....	3
2.2 - TRAVAUX ENVISAGES.....	3
2.3 - PERIODE ET DUREE DES TRAVAUX .....	3
2.4 - CONTRAINTES PARTICULIERES IMPOSEES AU CHANTIER .....	3
2.5 - MISE EN SECURITE ET NETTOYAGE DU CHANTIER.....	4
2.6 - UTILISATION D'ENGINS MECANIQUES.....	4
<b>III. ANNEXES</b> .....	<b>4</b>

## **I. GENERALITES**

Suite à la mise en place d'un plan de gestion et à la délégation de la gestion du site, propriété du Conservatoire du Littoral à la CCIO, une première tranche de travaux de restauration est prévue en 2022. Pour répondre à l'action IP 02 du plan de gestion il s'agira de restaurer le site et sa fonctionnalité écologique en traitant les espèces exotiques envahissantes.

Le site du Moulin de la Côte est une mosaïque de milieux naturels et se compose notamment d'un bas marais arrière dunaire et d'une dune boisée. Il est situé en zone Natura 2000 Marais de Brouage et marais Nord Oléron. Le Moulin de la Côte accueille de nombreuses espèces sensibles et à enjeux, notamment des espèces d'amphibiens et de reptiles comme la Coronelle girondine et l'Orvet fragile.

L'espèce exotique la plus présente sur le site est le Robinier Faux acacia, mais on note aussi la présence d'autres espèces exotiques comme des Yuccas, des Herbes de la Pampa ou encore des Ailantes glanduleux. De plus des Cyprès de Lambert sont également présents sur le site.

Fort de son expérience sur d'autres sites, la Communauté de communes de l'île d'Oléron et son service Espaces Naturels propose ci-dessous une note explicative des travaux qui pourraient être envisagés sur le site afin de restaurer une végétation locale et ainsi éviter la colonisation du site par les Espèces Exotiques Envahissantes.

Les services techniques de la commune assureront l'essentiel des prestations. Cependant une entreprise devra intervenir par la suite afin de réaliser le dessouchage et l'évacuation des végétaux.

# 1 SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA ZONE DE TRAVAUX

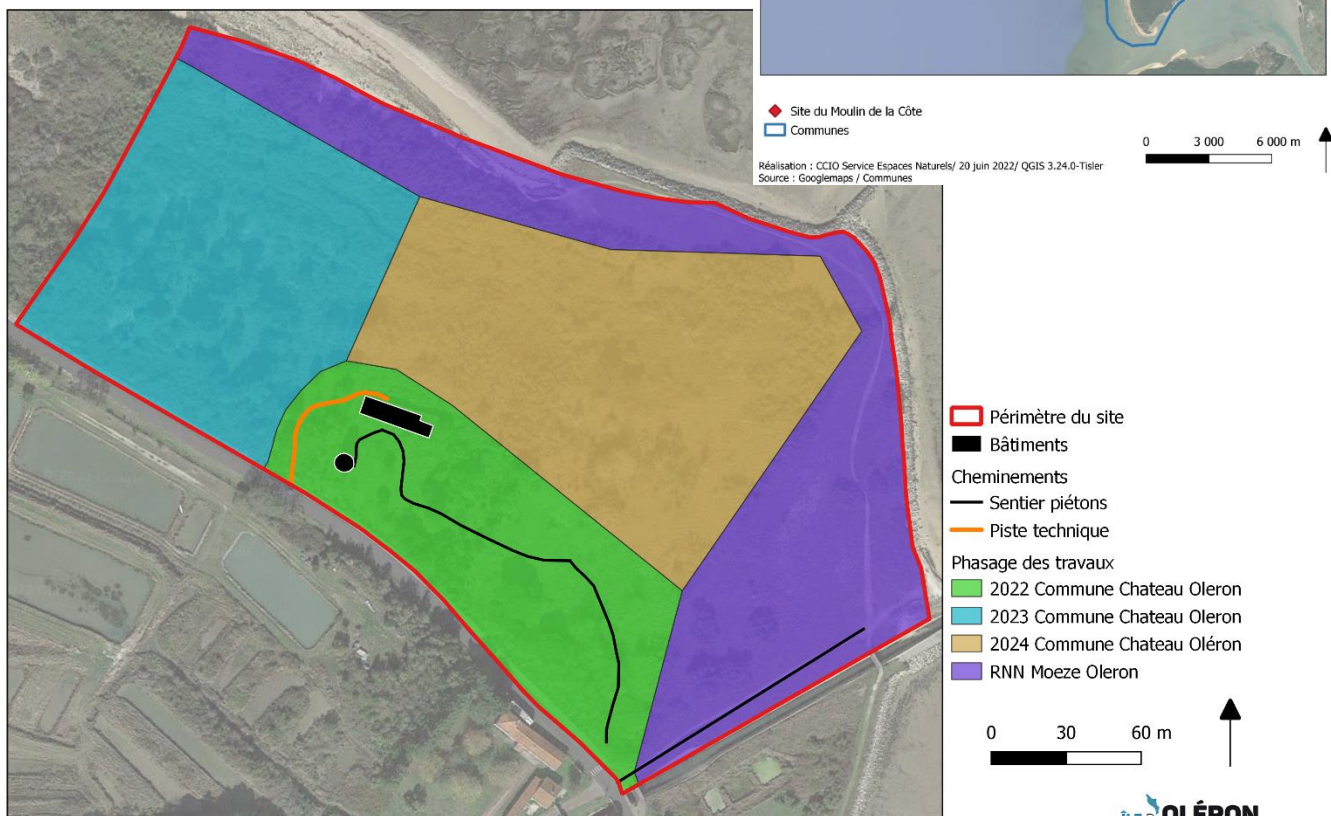
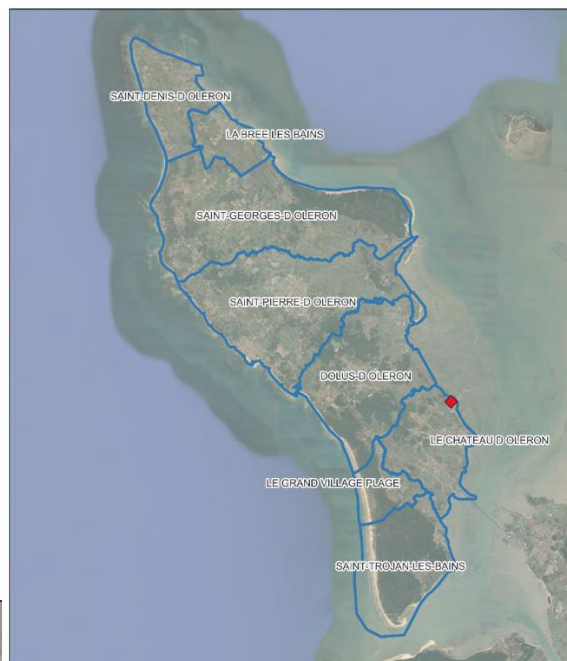
Commune : Le Château d'Oléron    Lieu-dit : Moulin de la Côte    Surface : 1,2ha

Statut foncier : Propriétés publiques Conservatoire du Littoral

La zone d'intervention pour la première phase des travaux se fera autour des bâtiments, de la piste technique et du sentier piétons.

Les engins pourront accéder par la piste technique du site.

ILE D'OLÉRON **espaces naturels**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
LOCALISATION DU SITE DU MOULIN DE LA CÔTE SUR L'ÎLE D'OLÉRON



Réalisation : CCIO Service Espaces Naturels/ 04 juillet 2022/ QGIS 3.24.0-Tisler  
Source : CCIO, Googlemaps

ILE D'OLÉRON **espaces naturels**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE COMMUNES

## **II. DESCRIPTION DU PROJET**

### **1 PROBLEMATIQUE**

L'expansion des espèces exotiques envahissantes entraînent une fermeture du site par la végétation, une homogénéisation du milieu naturel et la destruction d'un habitat favorable à de nombreuses espèces (oiseaux, reptiles, amphibiens, insectes,).

### **2 TRAVAUX ENVISAGES**

Les services techniques s'occuperont de l'abattage et élagage des espèces exotiques envahissantes.

L'entrepreneur est libre de proposer la méthodologie lui semblant la plus adaptée au site et aux espèces ciblées. Il est demandé de fournir avec le devis une petite méthodologie descriptive.

#### **Traitement des EEE et de la végétation :**

- Dessouchage
- Exportation (ou autre méthode proposée par l'entrepreneur)

#### **Remise en état des terrains après arrachage**

- Gestion des ornières suite arrachage (sans apport de terre extérieur)

### **3 PERIODE ET DUREE DES TRAVAUX**

La durée totale des travaux est évaluée à 1 mois. Les travaux s'effectueront **hors période printanière du 15 mars au 30 juillet**. Dans la mesure du possible, il s'agira d'éviter la période estivale (juillet-août) du fait de la fréquentation du site. La période fléchée pour l'intervention est octobre/novembre. L'entrepreneur devra se mettre en relation avec les services techniques de la commune afin de coordonner sa prestation avec eux. Les prestations dévolues à l'entrepreneur devraient se dérouler entre novembre et février 2022 selon l'avancé des services techniques.

### **4 CONTRAINTES PARTICULIERES IMPOSEES AU CHANTIER**

Au vu du taux d'enfrichement de la parcelle, la nature et la portance du sol ne sont pas connues. L'entreprise devra donc s'assurer que les engins envisagés pour les travaux soient bien adaptés.

### **5 CONDITIONS D'ACCES AUX SITES**

Les accès permettant au prestataire de pénétrer sur les parcelles soumises à travaux seront définis lors d'une visite préalable ou lors du lancement de l'opération avec le maître d'ouvrage pour les entreprises qui le souhaitent.

## **6 MISE EN SECURITE ET NETTOYAGE DU CHANTIER**

Les dispositifs de mise en sécurité (signalisation et protection du chantier) et de protection (type tapis de route) devront être mis en œuvre dans les secteurs qui le nécessitent (routes, piste cyclable...).

Le nettoyage des routes sur l'ensemble des travaux devra être effectué.

## **7 UTILISATION D'ENGINS MECANIQUES**

Toutes les précautions devront être prises pour limiter les risques de pollution accidentelle. Conformément à la réglementation en vigueur, les engins évoluant sur le chantier utiliseront des graisses et des huiles hydrauliques biodégradables.

Le stockage du matériel et des carburants devra être effectué sur une zone aménagée à cet effet, interdisant toute possibilité de lessivage et de ruissellement vers le milieu aquatique.

Tous les travaux d'entretien des machines seront interdits sur le chantier.

La sensibilité de la zone (Natura 2000, ZNIEFF...) rend ces précautions indispensables.

### **ENGAGEMENT DU PRESTATAIRE**

---

*Fait en un seul original*

*Signature du prestataire*

À ..... le .....

### **ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

---

*Pour le coût horaire indiqué dans l'annexe financière (devis) joint.*

*Signature du pouvoir adjudicateur*

## **III. ANNEXES**

### **Photos du site**







